

Au Conseil communal de Crissier

**Rapport de la commission chargée d'étudier le préavis 10/2011:
Rénovation et modernisation du système de régulation du collège de Marcolet.**

Madame la Présidente,
Mesdames et Messieurs les conseillers,

La commission s'est réunie le 25 janvier 2012 à la salle bleue du bâtiment
de la Vernie, rte de Marcolet 39

Elle était composée des membres suivants:

Mmes	Dorothée	Noirat	ROLC	
	Angela	Schollerer	ROLC	
	Christine	Vaudenay	PS	
Mm.	Michael	Buffat	CDC	
	Pierre	Chapuis	CDC	
	Ernest	Ruegger	ROLC	
	Bernard	Blondel	CDC	(président-rapporteur)

La municipalité était représentée par M. Stéphane Rezso, Municipal et Monsieur Nicolas Le Goff, Chef de service Domaines et Bâtiments, que nous remercions pour leur disponibilité, leurs explications et leurs réponses aux diverses questions.

Visite sur place

Une visite des lieux nous a permis de voir les installations équipées de commandes désuètes d'un autre âge.

Nous avons pu constater que certaines lumières de corridor dans le collège étaient allumées sans raison à cette heure et que d'autres ne s'éteignent pas la journée.

Aspect technique

Les commandes de la lumière, du chauffage et des ventilations sont régies par un système complètement dépassé, qui a des faiblesses qui compliquent le bon fonctionnement des appareils, et donne du travail supplémentaire aux concierges pour la maintenance et l'utilisation normale de ce collège.

Les pièces de rechanges ne sont plus disponibles.

Le système proposé permet beaucoup d'options supplémentaires intéressantes dont on aurait tort de s'en priver.

La consommation électrique de ce bâtiment est de 400'000 kwh. par année ce qui est quatre fois plus que le bâtiment administratif avec la poste ou que la salle de spectacle.

Notre commune au label Cité de L'énergie doit au plus vite remettre en état ces vieilles installations pour des économies d'énergie et pécuniaires.
La rentabilité de ces nouvelles installations sera assez rapide.

Aspect financier

Des réserves sont prévues pour faire face aux demandes complémentaires qui pourraient être nécessaires lors des travaux.
La Municipalité a demandé 5 offres à des entreprises spécialisées.

Conclusion de la commission

A l'unanimité de ses membres, la commission vous propose d'accepter le préavis 10-2011 : Rénovation et modernisation du système de régulation du collège de Marcolet.

Au nom de la commission
Le président-rapporteur

Bernard Blondel



Crissier, le 1 février 2012